

Jeudi 22 septembre 2011

Avancement des travaux de modernisation du canal du Rhône à Sète inscrits au plan Rhône (2007-2013)

Il y a un an à peine, VNF lançait les travaux de la ligne droite de Carnon. Aujourd'hui, le maître d'ouvrage, à l'occasion de ses 20 ans, fait un focus sur l'avancement des travaux du canal dans son ensemble, qui permettront à terme d'ouvrir un itinéraire continu, accessible à des bateaux de 2 500 tonnes, sur tout le bassin du Rhône.

La Région Languedoc-Roussillon a investi 30 M€ dans la modernisation de cet axe fluvial. L'Etat lui a emboîté le pas avec 20 M€ pour développer les capacités de transport de ce bief de 63 km. Voies navigables de France conduit et réalise les travaux. Cette première étape sera achevée en 2013.

Le Grenelle de l'Environnement fixe une hausse de la part du fret non routier et non aérien de 14 à 25% à l'échéance 2022. Tous les acteurs responsables, nationaux et régionaux, se mobilisent pour atteindre cet objectif ambitieux : la Région Languedoc-Roussillon en tant que développeur d'activités commerciales et Voies navigables de France en tant que gestionnaire de la voie d'eau et développeur du transport fluvial.



Le canal du Rhône à Sète représente un enjeu majeur pour le développement des transports alternatifs de marchandises. Pour permettre une augmentation du trafic fluvial dans les meilleures conditions économiques et de sécurité, ses caractéristiques vont être améliorées pour garantir le passage dans de bonnes conditions, des bateaux de marchandises, vocation première de cet itinéraire, et le transport de conteneurs de type High Cube.

Constitué d'un seul bief de 63 km entre Sète et l'écluse de Saint Gilles, il relie la Méditerranée au bassin Rhône-Saône par le port de Sète.

Propriétaire du port de Sète depuis le 1er janvier 2007, la Région y engage un important programme de travaux de 200 M€ sur 10 ans afin de moderniser les équipements, développer les infrastructures portuaires et renforcer son attractivité et sa compétitivité. Ces investissements publics s'accompagnent d'investissements privés des opérateurs portuaires (plus de 110 M€) fiabilisant leur implantation sur le port de Sète dont les trafics sont en hausse (3.4 MT en 2010).

Le canal du Rhône à Sète, puis le Rhône et la Saône, donnent accès à un territoire qui s'étend jusqu'à 600 km du port de Sète. Cette zone de chalandise représente ainsi un réel atout pour son développement. Doté d'une digue fluvio-maritime en débouché du canal, le port permet d'assurer une véritable fonction d'entrée/sortie fluviale de fret de marchandises en toute sécurité pour les navires.

CONTACT PRESSE

Direction Interrégionale Rhône-Saône Méditerranée
Chargée de communication
Nathalie BALLAND – 06 74 30 75 91

Open2Europe
Caroline VALLETTE
0033 1 55 02 15 21

www.vnf.fr

Un grand projet pour améliorer les caractéristiques du canal

L'état général du canal nécessitait de mener un certain nombre d'opérations de modernisation. **Les objectifs : renforcer la fluidité du trafic, réduire les temps de parcours, assurer la sécurité de la navigation, et augmenter progressivement la taille des bateaux** de 2 300 à 2 500 tonnes et le transport de conteneurs maritimes « High Cube » sur 2 rangs sans contraintes.

Ainsi, les études menées par Voies navigables de France (VNF) ont permis d'identifier un programme de travaux s'élevant à 100 millions d'euros :



Canal du Rhône à Sète – La ligne droite de Carnon © VNF

- aménagement de 8 zones de croisement (une tous les 10 km),
- homogénéisation du plafond (largeur au fond) à 16 m pour un mouillage de 3 m (profondeur),
- création et amélioration de 8 postes d'attente,
- rescindement de 3 séries de courbes trop étroites et aménagement de surlageurs,
- amélioration des hauteurs libres de 6 ponts,
- reprise des courbes,
- réalisation d'aides à la navigation (feux, panneaux à message variable, murs rouleaux du Vidourle...).

Une première phase d'investissement de 50 M€, financé à 60 % par la Région avec un soutien de 30 M€ est inscrite au Contrat de Projets Interrégional Plan Rhône 2007-2013.

La seconde phase de travaux d'un montant de 50 millions d'euros est prévue sur la période 2014-2020. Les travaux d'amélioration des caractéristiques du canal du Rhône à Sète sont cofinancés par VNF à hauteur de 38 %, par la Région Languedoc-Roussillon 56 %, l'Europe 6 %.

Aménagement de la ligne droite de Carnon

Secteur difficile du tracé, pénalisant la navigation, **la ligne droite de Carnon** présente une largeur du plafond (fond) de 6 mètres.



Canal des Etangs ©VNF

Pour tenir compte des contraintes environnementales des étangs palavasiens, le mauvais état de la berge Nord et les disponibilités du domaine public fluvial au Sud, le parti pris d'aménagement consiste à **déplacer l'axe du canal actuel vers le sud**.

La nouvelle ligne droite disposera après les travaux d'un rectangle de navigation de 16m de plafond (largeur au fond) et 3 m de mouillage garanti (profondeur). L'élargissement du chenal s'effectuera sur un linéaire de 9 km.

L'aménagement de la ligne droite de Carnon est estimé à 23 M€.

Cette opération bénéficie de crédits européens FEDER. Elle est cofinancée par la Région, par VNF et l'Etat.

Le 15 octobre 2010, la Région Languedoc Roussillon, l'Etat et VNF, maître d'œuvre, ont lancé **la première tranche de l'aménagement de la ligne droite de Carnon** et de sa courbe amont. Les travaux seront terminés en 2013.

CONTACT PRESSE

Direction Interrégionale Rhône-Saône Méditerranée
Chargée de communication
Nathalie BALLAND – 06 74 30 75 91

Open2Europe
Caroline VALLETTE
0033 1 55 02 15 21

www.vnf.fr

Les prochaines étapes

L'amélioration des caractéristiques du canal du Rhône à Sète est un chantier en plusieurs étapes. Après d'importants travaux sur le Pont de Franquevaux terminés en 2009 et d'aménagement du poste d'attente du Vidourle terminés en 2010 et le lancement des travaux d'aménagement de la ligne de Carnon ont débuté en 2009. D'autres chantiers seront lancés prochainement.

▪ Aménagement du poste d'attente de Saint Gilles

Afin de prendre en compte l'accueil des bateaux de commerce plus importants, il est nécessaire d'améliorer la capacité d'accueil des postes d'attente existants. Celui de Saint Gilles est le premier de l'itinéraire. Il sera équipé d'une passerelle de débarquement de véhicules légers. **Les travaux débuteront en 2012.**

▪ Aménagement du mur rouleaux aux portes du Vidourle

Il s'agit de réaliser un mur « rouleaux » pour le guidage des bateaux de transport de marchandises lors de la montée des eaux du Vidourle. Trois Duc d'Albe seront implantés dans le lit du Vidourle dans l'alignement des portes. **Démarrage des travaux en 2012.**

▪ Aménagement de la zone de croisement des Aresquiers

Cette opération, lancée au 1^{er} trimestre 2011, permettra d'améliorer à terme la fluidité de la navigation en permettant, entre deux zones de croisement existantes (Maguelone et Frontignan), le croisement de deux bateaux en mouvement, voire l'accostage de l'un d'eux. Pour minimiser les terrassements, compte tenu des contraintes environnementales, la zone de croisement sera centrée sur l'axe du chenal de navigation et les berges seront verticalisées par un rideau de palplanches, sans augmenter l'emprise actuelle du domaine public fluvial, **travaux engagés en septembre 2011.**

Contacts Presse

Voies navigables de France

Direction Interrégionale Rhône-Saône Méditerranée

Nathalie BALLAND

+33 6 74 30 75 91

Nathalie.balland@developpement-durable.gouv.fr

Région Languedoc-Roussillon :

Stéphanie GRILLET

+33 4 67 22 63 62 / +33 6 74 49 34 17

grillet.stephanie@cr-languedocroussillon.fr

Service de presse Open2Europe

Caroline VALLETTE

+33 1 55 02 15 21

c.vallette@open2europe.com

Pierrick PICHOT

+33 1 55 02 27 86

p.pichot@open2europe.com